

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



TOME 3

CADRE A MOYEN TERME

ANNEXE A L'ORDONNANCE N°2019-005

**PORTANT LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
POUR 2019**

CADRE A MOYEN TERME 2019 – 2021

La programmation à moyen terme du budget est un processus itératif axé sur la performance et les résultats escomptés dans le temps. Elle permet de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle fondée sur les politiques sectorielles, en tenant compte des contraintes macroéconomiques. Pour cela, elle vise à :

- s'assurer du respect de la discipline budgétaire ;
- définir un cheminement temporel pour atteindre les objectifs et procéder aux changements nécessaires pour tenir compte des priorités et des contraintes financières ; et
- améliorer la performance du budget (efficacité et efficience).

Le Cadre à Moyen Terme 2019 – 2021 comprend : le Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT), le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT).

i. Le Cadre Macro-Budgétaire à Moyen Terme (CMBMT) 2019 – 2021

Le CMBMT fixe les prévisions à moyen terme (trois ans) des grands équilibres des finances publiques tant des recettes (recettes fiscales, recettes douanières et autres) que des dépenses (par nature de dépenses). Il propose une vision globale et synthétique des grandes composantes du budget.

ii. Le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2019 – 2021

Il établit un cadre budgétaire à moyen terme définissant, en fonction d'hypothèses économiques réalistes, l'évolution sur une période de trois ans de l'ensemble des dépenses et recettes des administrations publiques. Il est présenté comme un processus descendant (top-down) d'allocation interministérielle à moyen terme du budget à partir des enveloppes globales des recettes et des dépenses. Il décrit d'une manière consolidée les dépenses pluriannuelles de l'Etat avec une ventilation ministérielle.

iii. Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2019 – 2021

Il décrit les dépenses pluriannuelles par programme et par grande rubrique au niveau de chaque Institution/Ministère. Les enjeux de la mise en œuvre du CDMT sont de :

- renforcer l'efficacité de la dépense publique,
- améliorer la gestion publique,
- raffermir la transparence budgétaire,
- renforcer la pluriannualité dans la gestion publique,

Les Cadres à Moyen Terme revêtent un caractère de stabilité durant, non seulement la période considérée (03 ans), mais également celle de la préparation, et ne sauraient souffrir d'aucun changement qu'en cas de circonstances inéluctables. De ce fait, les éventuelles modifications du Budget en cours d'exercice ne devraient pas remettre en cause la stabilité de la programmation pluriannuelle.

Il est à remarquer qu'un CDMT est glissant, c'est à dire que les crédits programmés peuvent être reportés d'un exercice à l'autre selon la priorité des programmes et les ressources disponibles. Cependant, l'élaboration d'une Loi de Finances Rectificative ne doit en aucun cas générer des grands bouleversements dans le cadre à moyen terme. Par contre, la Loi de Finances Rectificative est une nécessité afin de tenir compte des nouveaux axes stratégiques apportés par la Politique Générale de l'Etat (PGE). Il s'agit entre autres, du changement issu de la restructuration gouvernementale, ainsi que de la repriorisation des dépenses conformément à cette PGE.

A la lumière de tout ce qui précède, les Cadres à Moyen Terme 2019 – 2021 annexés à l'Ordonnance portant Loi de Finances Rectificative pour 2019 demeurent les mêmes que pour la Loi de Finances Initiale 2019. Un décret de basculement de "Mission" et de "Programme", joint en annexe, est pris afin de bien mener la coordination des activités suite à cette restructuration du nouveau Gouvernement. Le CDMT 2020-2022 mettra en relief la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND), plus précisément le Plan Emergence Madagascar (PEM).

ANNEXE



GOUVERNEMENT

D E C R E T N°2019-045 PORTANT BASCULEMENT DES « MISSIONS » ET DES « PROGRAMMES » DU BUDGET DE L'ETAT 2019



LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi Organique n°2004-007 du 26 juillet 2004 sur les lois de finances ;
- Vu la Loi n°2016-055 du 25 janvier 2017 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'ordonnance n° 2018-001 du 24 décembre 2018 portant Loi de Finances pour 2019;
- Vu le Décret n°2004-571 du 1er juin 2004 définissant les attributions et la responsabilité de l'Ordonnateur dans les phases d'exécution de la dépense publique
- Vu le Décret n°2005-003 du 04 janvier 2005 portant règlement général sur la comptabilité de l'exécution budgétaire des organismes publics ;
- Vu le Décret n°2005-210 du 26 avril 2005 portant approbation du Plan Comptable des Opérations Publiques-PCOP 2006, modifié par le Décret n°2007-863 du 04 octobre 2007 portant aménagement du Plan Comptable des Opérations Publiques 2006 ;
- Vu le Décret n°2018-1715 du 28 Décembre 2018 portant répartition des crédits autorisés par l'ordonnance n°2018-001 du 26 Décembre 2018 portant Loi de Finances pour 2019 ;
- Vu le Décret n° 2019-016 du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2019-026 du 24 janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu l'Arrêté n°32.287/2018 du 31 Décembre 2018 portant ouverture de crédit au Niveau du Budget d'Exécution de la Gestion 2019 du Budget de l'Etat;
- Vu la Circulaire n°114-MFB/SG/DGB/DSB du 31 Décembre 2018 relative à l'exécution au titre de l'exercice 2019 du Budget Général, des Budgets Annexes et des Opérations des Comptes Particuliers du Trésor

Sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances,
En Conseil du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article Premier : Conformément à la structure du Gouvernement prévue par le Décret n° 2019-026 du 24 janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement, le basculement des « Missions » et « Programmes » du Budget de l'Etat 2019 vers leur nouveau Ministère est autorisé suivant le tableau ci-après :

TABLE DE PASSAGE DE LA STRUCTURE GOUVERNEMENTALE

Nouvelle structure

Référence : Décret n° 2019 - 026 du 24 Janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

Ancienne structure

Référence : Loi de Finances Initiale 2019

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
01			PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
	010		PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
		001	Administration Et Coordination
		138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
		620	Appui au développement social et économique

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
01			PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
	010		PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
		001	Administration Et Coordination
		138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
		620	Appui au développement social et économique

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
02			SENAT
	020		SENAT
		002	Administration et Coordination
		119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
02			SENAT
	020		SENAT
		002	Administration et Coordination
		119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
03			ASSEMBLEE NATIONALE
	030		ASSEMBLEE NATIONALE
		003	Administration et Coordination
		101	Gouvernance Responsable

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
03			ASSEMBLEE NATIONALE
	030		ASSEMBLEE NATIONALE
		003	Administration et Coordination
		101	Gouvernance Responsable

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
04			HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
	040		HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
		004	Administration et Coordination
		102	Gouvernance responsable

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
04			HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
	040		HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
		004	Administration et Coordination
		102	Gouvernance responsable

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
05			PRIMATURE
	050		PRIMATURE
		005	Administration et Coordination
		139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
		827	Appui au développement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
05			PRIMATURE
	050		PRIMATURE
		005	Administration et Coordination
		139	Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales
		827	Appui au développement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
06			CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY (CFM)
	060		RECONCILIATION MALAGASY
		057	Administration et Coordination
		823	Réconciliation nationale

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
06			CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY (CFM)
	060		RECONCILIATION MALAGASY
		057	Administration et Coordination
		823	Réconciliation nationale

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
07			COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
	070		ELECTIONS
		060	Administration et Coordination
		126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
		825	Education Electorale et Communication

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
07			COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
	070		ELECTIONS
		060	Administration et Coordination
		126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
		825	Education Electorale et Communication

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
11			MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
	080		COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
		062	Administration Et Coordination
		617	Coopération internationale et développement économique
	110		AFFAIRES ETRANGERES
		006	Administration et Coordination
		601	Diplomatie et Coopération

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
11			MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
	080		COOPERATION ET DEVELOPPEMENT
		062	Administration Et Coordination
		617	Coopération internationale et développement économique
	110		AFFAIRES ETRANGERES
		006	Administration et Coordination
		601	Diplomatie et Coopération

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
12			MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
	122		DEFENSE ET SECURITE
		007	Administration et Coordination
		103	Pilotage de la politique de défense
	123		ARMEE MALAGASY
		008	Administration et Coordination
		104	Armée de Terre
		105	Armée de l'Air
		106	Marine Nationale

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
12			MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
	122		DEFENSE ET SECURITE
		007	Administration et Coordination
		103	Pilotage de la politique de défense
	123		ARMEE MALAGASY
		008	Administration et Coordination
		104	Armée de Terre
		105	Armée de l'Air
		106	Marine Nationale

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
13			SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
	130		GENDARMERIE NATIONALE
		009	Administration et Coordination
		108	Intervention spéciale et / ou mixte
		121	Sécurité et ordre publics
		124	Normalisation des équipements et infrastructures
		125	Formation

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
13			SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE
	130		GENDARMERIE NATIONALE
		009	Administration et Coordination
		108	Intervention spéciale et / ou mixte
		121	Sécurité et ordre publics
		124	Normalisation des équipements et infrastructures
		125	Formation

Nouvelle structure

Référence : Décret n° 2019 - 026 du 24 Janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
14			MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
	142		ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
		063	Administration et Coordination
		133	Administration Territoriale
		134	Décentralisation et Développement Local
		135	Réformes Administratives
		216	Gestion des Risques et des Catastrophes

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
15			MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
	150		SECURITE PUBLIQUE
		036	Administration et Coordination
		120	Securité publique
		136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
		137	Formation et réforme

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
16			MINISTERE DE LA JUSTICE
	160		JUSTICE
		012	Administration et Coordination
		111	Administration judiciaire
		112	Administration pénitentiaire
		127	Promotion de l'intégrité
		132	Contrôle externe des Finances Publiques

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
21			MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
	220		FINANCES ET BUDGET
		013	Administration et Coordination
		114	Gestion du Budget
		115	Gestion Fiscale
		116	Douanes
		117	Trésor
		129	Contrôle Budgetaire et Financière
		130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
		803	Action sociale et développement
	290		PILOTAGE DE L'ECONOMIE
		014	Administration et Coordination
		604	Economie
		612	Planification

Ancienne structure

Référence : Loi de Finances Initiale 2019

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
14			MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
	142		ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION
		063	Administration et Coordination
		133	Administration Territoriale
		134	Décentralisation et Développement Local
		135	Réformes Administratives
		216	Gestion des Risques et des Catastrophes

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
15			MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
	150		SECURITE PUBLIQUE
		036	Administration et Coordination
		120	Securité publique
		136	Surveillance du territoire et renseignements généraux
		137	Formation et réforme

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
16			MINISTERE DE LA JUSTICE
	160		JUSTICE
		012	Administration et Coordination
		111	Administration judiciaire
		112	Administration pénitentiaire
		127	Promotion de l'intégrité
		132	Contrôle externe des Finances Publiques

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
21			MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
	220		FINANCES ET BUDGET
		013	Administration et Coordination
		114	Gestion du Budget
		115	Gestion Fiscale
		116	Douanes
		117	Trésor
		129	Contrôle Budgetaire et Financière
		130	Gestion Financière du Personnel de l'Etat
		803	Action sociale et développement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
25			MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU PLAN
	290		PILOTAGE DE L'ECONOMIE
		014	Administration et Coordination
		604	Economie
		612	Planification

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
32			MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
	310		TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
		824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
		826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail
	320		FONCTION PUBLIQUE
		015	Administration et Coordination
		128	Réforme de l'Administration
		131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public
	330		EMPLOI
		607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
32			MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION, DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES LOIS SOCIALES
	310		TRAVAIL ET LOIS SOCIALES
		824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail
		826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail
	320		FONCTION PUBLIQUE
		015	Administration et Coordination
		128	Réforme de l'Administration
		131	Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intégrée et centrée sur le service public
	330		EMPLOI
		607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
34			MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
	340		INDUSTRIE
		051	Administration et Coordination
		605	Industrie
		621	Développement du Secteur Privé
	360		COMMERCE
		037	Administration et Coordination
		614	Commerce Intérieur
		615	Commerce Extérieur
	862		CULTURE ET ARTISANAT
		064	Administration et Coordination
		616	Artisanat

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
34			MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE
	340		INDUSTRIE
		051	Administration et Coordination
		605	Industrie
		621	Développement du Secteur Privé

Nouvelle structure

Référence : Décret n° 2019 - 026 du 24 Janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
37			MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
	100		RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
		055	Administration et Coordination
		821	Coordination des relations avec les Institutions
		822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne
	370		COMMUNICATION
		030	Administration et Coordination
		212	Média
		213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
		862	CULTURE ET ARTISANAT
		064	Administration et Coordination
		831	Culture

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
41			MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
	480		AGRICULTURE ET ELEVAGE
		061	Administration et Coordination
		411	Agriculture
		412	Elevage
	430		PECHE
		033	Administration et Coordination
		408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
	470		MER
		059	Administration et Coordination
		410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
44			MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
	440		ENVIRONNEMENT
		017	Administration et Coordination
		701	Gestion durable des ressources naturelles
		703	Développement du Reflexe Environnemental
		704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
51			MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES
	510		ÉNERGIE
		031	Administration et coordination
		203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
	540		HYDROCARBURES
		056	Administration et Coordination
		204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants
	520		EAU ET ASSAINISSEMENT
		032	Administration et Coordination
		205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

Ancienne structure

Référence : Loi de Finances Initiale 2019

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
35			MINISTÈRE DU TOURISME
	350		TOURISME
		040	Administration et Coordination
		618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
		619	Aménagement et développement du secteur tourisme

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
36			MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
	360		COMMERCE
		037	Administration et Coordination
		614	Commerce Intérieur
		615	Commerce Extérieur

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
37			MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
	100		RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
		055	Administration et Coordination
		821	Coordination des relations avec les Institutions
		822	Promotion de la bonne gouvernance et participation citoyenne
	370		COMMUNICATION
		030	Administration et Coordination
		212	Média
		213	Développement des infrastructures Radio et Télévision

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
41			MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
	480		AGRICULTURE ET ELEVAGE
		061	Administration et Coordination
		411	Agriculture
		412	Elevage

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
43			MINISTÈRE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET DE LA PECHE
	430		PECHE
		033	Administration et Coordination
		408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
	470		MER
		059	Administration et Coordination
		410	Sécurisation de la Mer et de ses Ressources

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
44			MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE ET DES FORÊTS
	440		ENVIRONNEMENT
		017	Administration et Coordination
		701	Gestion durable des ressources naturelles
		703	Développement du Reflexe Environnemental
		704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
51			MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
	510		ÉNERGIE
		031	Administration et coordination
		203	Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales
	540		HYDROCARBURES
		056	Administration et Coordination
		204	Développement du secteur pétrolier et des biocarburants

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
52			MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE
	520		EAU ET ASSAINISSEMENT

Nouvelle structure

Référence : Décret n° 2019 - 026 du 24 Janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
53			MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
	530		MINES
		019	Administration et Coordination
		217	Développement du secteur pétrolier
		609	Développement du secteur Minier

62			MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'HABITAT ET DES TRAVAUX PUBLICS
	460		DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
		018	Administration et Coordination
		409	Domaine et sécurisation foncière
	620		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
		021	Administration et Coordination
		207	Aménagement et équipement des villes
	610		TRAVAUX PUBLICS
		020	Administration et Coordination
		206	Développement des infrastructures routières
		218	Gestion du patrimoine routier
	640		GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
		058	Administration et Coordination
		215	Développement des infrastructures

63			MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
	630		TRANSPORT
		022	Administration et Coordination
		208	Transports Routier et Ferroviaire
		209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
	680		METEOROLOGIE
		042	Administration et Coordination
		211	Développement météorologique
	350		TOURISME
		040	Administration et Coordination
		618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
		619	Aménagement et développement du secteur tourisme

66			MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE
	660		POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
		023	Administration et Coordination
		214	Appui à l'extension de la couverture postale
	670		TIC
		043	Administration et Coordination
		210	Développement des réseaux d'accès aux TICs dans les zones rurales

71			MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE
	710		SANTE
		024	Administration et Coordination
		505	Lutte contre les maladies
		506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
		508	Fourniture des soins de santé de qualité

Ancienne structure

Référence : Loi de Finances Initiale 2019

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
		032	Administration et Coordination
		205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement

53			MINISTÈRE DES MINES ET DU PETROLE
	530		MINES
		019	Administration et Coordination
		217	Développement du secteur pétrolier
		609	Développement du secteur Minier

61			MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
	610		TRAVAUX PUBLICS
		020	Administration et Coordination
		206	Développement des infrastructures routières
		218	Gestion du patrimoine routier
	640		GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS
		058	Administration et Coordination
		215	Développement des infrastructures

62			MINISTÈRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS
	460		DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
		018	Administration et Coordination
		409	Domaine et sécurisation foncière
	620		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
		021	Administration et Coordination
		207	Aménagement et équipement des villes

63			MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE
	630		TRANSPORT
		022	Administration et Coordination
		208	Transports Routier et Ferroviaire
		209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
	680		METEOROLOGIE
		042	Administration et Coordination
		211	Développement météorologique

66			MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE
	660		POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
		023	Administration et Coordination
		214	Appui à l'extension de la couverture postale
	670		TIC
		043	Administration et Coordination
		210	Développement des réseaux d'accès aux TICs dans les zones rurales

71			MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE
	710		SANTE
		024	Administration et Coordination
		505	Lutte contre les maladies
		506	Survie et développement de la mère et de l'enfant
		508	Fourniture des soins de santé de qualité

Nouvelle structure

Référence : Décret n° 2019 - 026 du 24 Janvier 2019 portant nomination des membres du Gouvernement

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
75			MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
	750		JEUNESSE
		045	<i>Administration et Coordination</i>
		312	<i>Jeunesse et Loisirs</i>
	780		SPORTS
		026	<i>Administration et Coordination</i>
		301	<i>Sports</i>

76			MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
	762		Développement social
		066	<i>Administration et coordination</i>
		828	<i>Population et développement</i>
		829	<i>Genre et développement</i>
		830	<i>Protection sociale</i>

81			MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
	812		EDUCATION
		067	<i>Administration et coordination</i>
		313	<i>Education préscolaire</i>
		314	<i>Education fondamentale de 9 ans</i>
		315	<i>Education non formelle</i>
		316	<i>Enseignement secondaire générale</i>
	830		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
		049	<i>Administration et Coordination</i>
		309	<i>Formation Professionnelle et Technique</i>

84			MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
	840		ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
		028	<i>Administration et Coordination</i>
		310	<i>Enseignement Supérieur</i>
	850		RECHERCHE SCIENTIFIQUE
		050	<i>Administration et Coordination</i>
		311	<i>Recherche Scientifique</i>

91			HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
	910		Démocratie et Bonne Gouvernance
		068	<i>Administration et Coordination</i>
		832	<i>Démocratie</i>

92			COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
	920		Droits de l'Homme
		069	<i>Administration et Coordination</i>
		834	<i>Promotion et protection des Droits de l'Homme</i>

93			HAUTE COUR DE JUSTICE
	930		Haute Cour de Justice
		070	<i>Administration et Coordination</i>
		835	<i>Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants</i>

Ancienne structure

Référence : Loi de Finances Initiale 2019

MIN	MISS	PROG	LIBELLE
75			MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
	750		JEUNESSE
		045	<i>Administration et Coordination</i>
		312	<i>Jeunesse et Loisirs</i>
	780		SPORTS
		026	<i>Administration et Coordination</i>
		301	<i>Sports</i>

76			MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME
	762		Développement social
		66	<i>Administration et coordination</i>
		828	<i>Population et développement</i>
		829	<i>Genre et développement</i>
		830	<i>Protection sociale</i>

81			MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
	812		EDUCATION
		067	<i>Administration et coordination</i>
		313	<i>Education préscolaire</i>
		314	<i>Education fondamentale de 9 ans</i>
		315	<i>Education non formelle</i>
		316	<i>Enseignement secondaire générale</i>

83			MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
	830		ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
		049	<i>Administration et Coordination</i>
		309	<i>Formation Professionnelle et Technique</i>

84			MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
	840		ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
		028	<i>Administration et Coordination</i>
		310	<i>Enseignement Supérieur</i>
	850		RECHERCHE SCIENTIFIQUE
		050	<i>Administration et Coordination</i>
		311	<i>Recherche Scientifique</i>

86			MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA PROMOTION DE L'ARTISANAT ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE
	862		CULTURE ET ARTISANAT
		064	<i>Administration et Coordination</i>
		616	<i>Artisanat</i>
		831	<i>Culture</i>

91			HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
	910		Démocratie et Bonne Gouvernance
		068	<i>Administration et Coordination</i>
		832	<i>Démocratie</i>

92			COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
	920		Droits de l'Homme
		069	<i>Administration et Coordination</i>
		834	<i>Promotion et protection des Droits de l'Homme</i>

93			HAUTE COUR DE JUSTICE
	930		Haute Cour de Justice
		070	<i>Administration et Coordination</i>
		835	<i>Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants</i>

Article 2 : Le présent décret sera entériné dans le cadre de la plus proche Loi de Finances.

Article 3 : Le Ministre de l'Economie et des Finances sera en charge de l'exécution du présent Décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

Fait à Antananarivo, le 31 janvier 2019

**LE PREMIER MINISTRE CHEF
DU GOUVERNEMENT**

NTSAY Christian

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

Richard RANDRIAMANDRATO